



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Traitement des huiles usagées et de leurs contenants outre-mer

Question écrite n° 13904

Texte de la question

M. Max Mathiasin appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la collecte et le traitement des contenants des huiles et lubrifiants usagés. La filière de recyclage des huiles est l'une des plus performantes en matière d'économie circulaire. En Guadeloupe, un éco-organisme - qui endosse la responsabilité élargie des producteurs (REP) en vertu de l'article L. 541-10 du code de l'environnement - réalise une première expérimentation de collecte gratuite d'huiles usagées depuis le 16 octobre 2023 et pour une durée de six mois. Des nouveaux points d'apport sont prévus pour améliorer le maillage de collecte et faciliter le dépôt des huiles usagées par les particuliers. Toutefois, la filière ne concerne que les huiles usagées, pas les contenants. Les bidons en plastique ou en métal qui ne sont pas collectés peuvent finir abandonnés dans des dépôts sauvages ou enfouis dans la nature, avec les conséquences destructrices pour l'environnement que l'on connaît. Une cohérence globale de prise en charge du produit et de son emballage, favoriserait une meilleure collecte et un traitement optimisé. Il lui demande quelles sont les possibilités et conditions pour que, dans les territoires d'outre-mer et singulièrement en Guadeloupe, un éco-organisme puisse regrouper les obligations de collecte et de traitement à la fois des huiles usagées et de leurs contenants.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13904

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11430

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)